

Tornaco ! « Vous n'avez nullement à vous occuper de la question des réductions de tarif qui ont été proposées par l'Est. C'est un objet secondaire qui ne demandait assurément pas que vous fussiez envoyé à Paris. Vous avez à voir si la question de principe qui a été élevée peut être réglée à l'amiable, si les droits que l'Etat luxembourgeois revendique sur l'exploitation de nos chemins de fer seront ou non reconnus ..... Je dois vous rendre attentif à un danger auquel vous êtes exposé en ce moment. On cherchera à connaître les intructions que vous avez reçues pour tirer parti de cette connaissance, soit contre l'intérêt du pays, soit dans un but de spéculation. Soyez donc de la plus grande discrétion. Il n'y a aucun inconvénient à ce que vous disiez que la pensée du gouvernement est que la convention du 21 mai est complètement nulle, et qu'il ne suffit pas qu'elle soit approuvée mais qu'elle doit être remplacée par une autre ».

Deux ans plus tard Servais eut une raison bien plus grave d'être mécontent de son chargé d'affaires. Le 15. 7. 1870 il reçut de celui-ci un télégramme dans lequel Jonas disait tenir du baron van ZUYLEN van NYVELT, depuis le 26. 7. 1867 ministre des Pays-Bas, la grave nouvelle « entendue de source très certaine » que les troupes françaises allaient entrer dans le Grand-Duché. (63) De crainte que sa nouvelle n'arrivât pas à bon port, Jonas en chargea également J. P. WEBER<sup>9)</sup>, envoyé d'urgence à Luxembourg. Comme on le croira volontiers, la dépêche de Jonas produisit une véritable panique au gouvernement luxembourgeois. Par une indiscretion, la nouvelle s'était répandue dans le public et bientôt la place de la gare regorgeait de monde venu ..... pour acclamer les troupes françaises ! Grande fut la déception quand on apprit la mystification. Voilà pour le côté comique.

Mais il s'en fallut de peu que la malheureuse dépêche de Jonas créât une situation internationale aux conséquences inimaginables. Le 16 juillet Servais avait à peine télégraphié à son chargé d'affaires de Paris : « Protestez contre violation traité 11. 5. 1867 », (64) qu'il recevait un télégramme par lequel Jonas rassurait son gouvernement en disant que la France respecterait la neutralité luxembourgeoise tant que la Prusse en ferait autant. En effet, au cours d'une entrevue avec le ministre des Affaires étrangères de GRAMONT, Jonas venait de se rendre compte qu'il avait été induit en erreur. Un second télégramme, que Servais était sur le point d'adresser au gouvernement prussien, fut retenu à temps. (65) <sup>10)</sup>

---

<sup>9)</sup> J.-P. Weber, avocat à la cour d'appel et qui servait parfois de secrétaire à Jonas, devait attendre quatre ans avant de se voir rembourser ses frais de voyage d'un montant de 200 francs.

<sup>10)</sup> Plus tard (1879), Emmanuel SERVAIS a voulu bagatelliser tous ces faits en avançant qu'il n'avait pas cru à la nouvelle « annoncée de Paris comme presque officielle que les Français étaient en marche pour occuper la ville de Luxembourg. » Il alla même jusqu'à prétendre que « l'événement lui donna heureusement raison et que le pays ne devint pas le théâtre de la guerre. » (65 bis)